

Les conclusions du diagnostic et des enquêtes réalisées auprès des élus ont conforté la nécessité de proposer et de promouvoir, à l'échelle de la Dombes, de nouvelles solutions de mobilité pour mieux répondre aux besoins des habitants et engager une réflexion sur les changements de comportement.

UNE STRATÉGIE ÉLABORÉE EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Dans l'objectif d'écrire une **véritable feuille de route en matière de mobilité**, un atelier de co-construction a été organisé réunissant un panel varié d'acteurs, composé des élus de la CCD, des représentants de structures publiques, des associations ...

Chaque groupe a créé un **scénario de pistes d'actions répondant aux enjeux identifiés dans la phase de diagnostic**. Un travail sur le contour opérationnel des actions était demandé afin de les adapter et de répondre au contexte local.



La synthèse des travaux menés a permis de dégager **un scénario préférentiel, il servira de base pour l'élaboration de la stratégie globale de mobilité de la CCD.**

UNE STRATÉGIE GLOBALE STRUCTURÉE AUTOUR DE 13 ACTIONS EN RÉPONSE AUX ENJEUX IDENTIFIÉS

Le plan d'actions est composé de 13 actions organisées autour de 4 axes d'intervention :



1

Intensifier le recours aux modes actifs

5 actions

Schéma directeur cyclable - Stationnement vélo - Offre de location de VAE - Pacification de la voirie - Jalonnement des pôles touristiques



3

Favoriser une diversification des usages de l'automobile

3 actions

Aires de covoiturage - Développer le covoiturage au quotidien - Points de rencontre des mobilités



2

Développer l'usage des transports collectifs

2 actions

Renforcer l'offre de services - Prolongement des dispositifs de transports des EPCI voisins



4

Communiquer et accompagner le changement de comportement

3 actions

Répertoire de la mobilité - Animation et programme d'écomobilité - Poste dédié à la mobilité

LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL

1 Un maillage co-construit à l'aide d'ateliers de travail participatifs

L'objectif du schéma est de **constituer un maillage de liaisons douces cohérent** à l'échelle du territoire. Pour ce faire, deux ateliers de définition du maillage cyclable réunissant les élus de la CCD, les communes, les partenaires institutionnels, les associations ont permis d'arrêter et de déterminer un maillage cyclable :

- >> Des liaisons intercommunales présentant un potentiel cyclable utilitaire ;
- >> Des liaisons permettant un rabattement en direction des gares du territoire ;
- >> Des itinéraires s'appuyant sur les boucles de l'Ain à Vélo ;
- >> Des connexions aux EPCI voisins.

En parallèle, une étude est en cours pour relier la Voie Bleue et la ViaRhôna en lien avec les 5 intercommunalités voisines.



2 Un réseau cyclable de plus de 200 km pour irriguer le territoire

Aménager un itinéraire vélo, ce n'est pas seulement réaliser des pistes cyclables. Il s'agit d'utiliser tout un panel d'aménagements cohérents au regard du contexte, du potentiel de cyclistes et du profil de la voirie.

Sur la base des aménagements envisagés par tronçon, un chiffrage estimatif est en cours de réalisation en intégrant les aménagements de l'ensemble du maillage, le traitement de 20 intersections délicates et la mise en place du jalonnement dédié aux cycles.

Les 4 freins prioritaires au développement de la pratique cyclable selon les élus



- 1 La dangerosité liée à un niveau de trafic et des vitesses importants
- 2 Les difficultés d'intermodalité
- 3 La discontinuité des aménagements
- 4 Le manque d'aménagement

LA SUITE DE L'ÉTUDE

La dernière étape de l'étude sera consacrée à la définition opérationnelle des actions et du schéma directeur cyclable, leur chiffrage ainsi que la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement.